

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée, Émilie Guillemette, Directrice générale et greffière trésorière qu'il y a eu une séance ordinaire du Conseil municipal le 4 novembre 2024 à 19h30 au 600, 10^e avenue sud, East Broughton.

Au cours de cette séance, le conseil a adopté ce qui suit :

Calendrier des séances 2025 et calendrier de versements de taxes. Résolution N0 2024-11-9031

Libellé de la résolution :

LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL-ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec stipule que le Conseil municipal établit, avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.3 dudit règlement stipule que les séances du Conseil municipal sont publiques et débutent à Compter de 19 h ;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité qui refuse tout ou une partie du public pour ces motifs doit publiciser la séance, dès que possible, par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Darrell Paré et résolu unanimement que la municipalité d'East Broughton adopte le calendrier des séances du Conseil 2025 et le calendrier de versements de taxes 2025.

PAR CES MOTIFS, le conseil :

*Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

*Établit, tel que requis par l'article 148 du Code municipal du Québec, les séances ordinaires de son Conseil municipal, pour l'année 2025 comme suit:

Date	Heure
13 janvier 2025	19h30
3 février 2025	19h30
3 mars 2025	19h30

7 avril 2025	19h30
5 mai 2025	19h30
2 juin 2025	19h30
14 juillet 2025	19h30
11 août 2025	19h30
15 septembre 2025	19h30
2 octobre 2025	19h30
10 novembre 2025	19h30
1er décembre 2025	19h30

*Mentionne que toutes les séances du Conseil municipal ont lieu à la salle du Conseil, au 600, 10 avenue Sud, East Broughton

*Établit le calendrier des versements de taxes pour l'année 2025 comme suit:

5 avril 2025
5 mai 2025
5 juin 2025
5 juillet 2025
5 août 2025
5 septembre 2025
5 octobre 2025
5 novembre 2025

*Autorise, par la présente, monsieur le Maire Jean -Benoit Létourneau et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Donné à East Broughton ce 12^e jour de novembre 2024



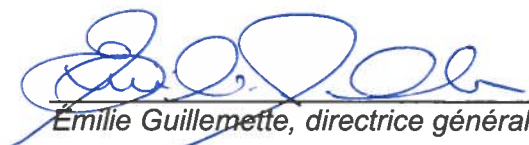
Emilie Guillemette, directrice générale et greffière trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Émilie Guillemette, directrice générale et greffière trésorière de la municipalité d'East Broughton certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 12 novembre 2024 entre 12h00 et 18h00.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité d'East Broughton.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour de novembre 2024.



Emilie Guillemette, directrice générale et greffière trésorière